



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières
et des lacs internationaux

Deuxième réunion conjointe des Groupes de travail de la surveillance et de l'évaluation et de la gestion intégrée des ressources en eau

Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau

Treizième réunion*

Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation

Quatorzième réunion*

Genève, 28-30 mai 2018

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Identification, évaluation et communication des avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières

Identification, évaluation et communication des avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières : enseignements tirés et recommandations

Plan annoté de la brochure

Établi par le secrétariat

Contexte

À sa septième session, la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) a décidé de soutenir les Parties et d'autres États, à leur demande, dans l'amélioration de la coopération dans le domaine de leurs eaux transfrontières : (a) en soulignant les nombreux avantages appréciables qu'elle offre aux pays qui y prennent part, en se fondant sur la *Note d'orientation sur les avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières: identification, évaluation et communication* (ECE/MP.WAT/47) (Note d'orientation) ; et (b) en fournissant un forum afin d'évaluer et communiquer ces avantages dans le but de favoriser le renforcement de coopérations existantes.

La Note d'orientation a été appliquée dans un certain nombre de bassins à travers le monde, notamment au sein des bassins de l'Okavango-Cubango, du Sio-Malaba-Malakisi et de la Drina.

Le présent document s'appuie sur l'expérience acquise dans l'application de la Note d'orientation au sein de ces bassins. Il a pour objectif de mettre en lumière les résultats, les enseignements tirés et les recommandations découlant des évaluations des avantages qui ont été menées au sein de ces trois bassins. Il contient la structure proposée et les principaux messages de la brochure.

Le Groupe de travail est invité à examiner le plan annoté de la brochure, en vue de sa finalisation et de sa publication par la huitième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau.

*

Deuxième réunion conjointe des deux Groupes de travail.

Identification, évaluation et communication des avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières : enseignements tirés et recommandations

Plan annoté de la brochure

I Introduction

(Longueur cible : 1 page)

L'objectif principal de cette brochure est de dresser un état des lieux des expériences acquises dans l'application de la *Note d'orientation sur les avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières : identification, évaluation et communication*¹ au sein de trois bassins transfrontières,² afin de d'aider à éclairer la conception et la réalisation des évaluations des avantages futures.

L'introduction mettra en exergue plusieurs motivations pour la réalisation d'une évaluation des avantages :

- Prendre conscience de la valeur potentielle de la coopération en apportant des arguments factuels et des incitations en faveur de la coopération, et en mettant en évidence des avantages jusqu'alors négligés
- Soutenir un processus de préparation d'adhésion à la Convention sur l'eau en comprenant les avantages de la coopération
- Contribuer à l'exécution des obligations de coopération découlant du droit international de l'eau.

II Le processus de réalisation d'une évaluation des avantages

(Longueur cible : 2 pages)

Cette partie indiquera comment les trois évaluations des avantages ont été menées et développées au sein des trois bassins. Elle examinera dans quelle mesure elles étaient liées à d'autres processus en cours. Elle identifiera les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les recommandations.

Exemples de messages principaux :

- Intégrer une évaluation des avantages au sein d'autres opérations d'analyse et processus d'élaboration de politiques en cours
- Adopter une approche flexible pour la réalisation d'évaluation des avantages afin de s'adapter à ces processus en cours
- Utiliser des plateformes existantes pour examiner la coopération dans le domaine des eaux transfrontières au sein du bassin, dans la mesure du possible, afin d'évaluer les avantages de la coopération
- Assurer la participation des parties prenantes au processus d'évaluation à différents niveaux de décision.

III Identifier les avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières

(Longueur cible : 2 pages)

Cette partie indiquera comment les avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières ont été identifiés au sein des trois bassins. Elle examinera les principaux avantages identifiés. Elle identifiera les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les recommandations.

¹ Publication consultable à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=41340>

² Le bassin de la Drina (Europe du Sud-Est), le bassin de l'Okavongo-Cubango (Afrique australe) et le bassin du Sio-Malaba-Malakisi (Afrique de l'Est).

Exemples de messages principaux :

- Utiliser la typologie des avantages pour orienter efficacement un dialogue sur l'identification des nombreux avantages de la coopération
- Adapter la typologie pour tenir compte de l'importance accordée par les parties prenantes aux différentes catégories d'avantages
- Susciter une prise de conscience concernant les avantages potentiels de la coopération qui ne sont pas communément reconnus, tels que les avantages de la coopération liés à l'économie régionale
- Prendre en considération tant les avantages de la coopération au niveau du pays (perspective nationale) qu'au niveau du bassin (perspective à l'échelle du bassin)
- Identifier tant les avantages antérieurs et actuels que les avantages potentiels futurs
- Utiliser une typologie des bénéfices pour faciliter un changement des mentalités et raisonner en termes d'avantages liés au résultats (impact final sur les bénéficiaires) plutôt qu'uniquement en termes d'avantages liés au processus (tels que l'échange de données, la surveillance...)
- Conjuguer l'analyse d'experts avec les consultations des parties prenantes pour identifier les bénéfices de la coopération.

IV Évaluation des avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières

(Longueur cible : 2 pages)

Cette partie indiquera comment les avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières ont été évalués. Elle identifiera les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les recommandations.

Exemples de messages principaux :

- Passer de l'identification à l'évaluation des avantages de la coopération afin d'orienter la prise de décision, quand bien même la tâche se révélait difficile
- Avoir conscience des difficultés que présente la réalisation d'évaluations quantitatives, et du risque que leurs résultats soient contestés
- Des méthodes plus solides devraient être élaborées pour la réalisation d'évaluations qualitatives
- Identifier et décrire des actions de coopération spécifiques ou des projets à mettre en œuvre afin de pouvoir mener des évaluations qualitatives plus rigoureuses.

V Communication des avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières

(Longueur cible : 2 pages)

Cette partie indiquera comment les avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières ont été communiqués. Elle identifiera les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les recommandations.

Exemples de messages principaux :

- Ne pas négliger la phase de communication des résultats de l'évaluation des avantages
- Prêter attention à la communication des avantages de la coopération, y compris au sein des bassins où la coopération dans le domaine des eaux transfrontières est bien établie, pour contribuer à la durabilité (et au financement) de la coopération
- Amorcer l'évaluation des avantages en définissant un plan pour la communication des avantages : publics cibles, niveau de détails et de preuves nécessaires pour

convaincre le public cible et caractéristiques du processus d'évaluation pour garantir la légitimité de ses résultats

- Considérer le processus d'élaboration d'une évaluation des avantages en soi comme un exercice de communication précieux. Par conséquent, s'assurer d'impliquer les parties prenantes adéquates dans le processus d'évaluation des avantages.

VI Conclusions et recommandations

(Longueur cible : 1 page)

Cette partie présentera les conclusions essentielles. Elle formulera également quelques recommandations sur le travail requis pour soutenir l'élaboration d'éventuelles évaluations des avantages futures

Exemples de conclusions et de recommandations essentielles :

- L'accès à un financement souple, afin que l'évaluation des avantages soit menée au moment opportun en tirant parti des occasions de guider les processus d'élaboration de politiques pertinents et en s'appuyant sur des travaux d'analyse dotés de ressources suffisantes, contribuerait à maximiser l'impact d'une évaluation des avantages.
- Il y a une nécessité de lier l'évaluation des avantages à l'élaboration de plans d'investissements – la façon de procéder pour soutenir cette demande doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie.
- Un kit d'outils sur les approches méthodologiques pour mener les évaluations qualitatives et quantitatives des avantages de la coopération constituerait un élément utile pour soutenir les évaluations futures.
- Les évaluations des avantages se sont révélées utiles pour inclure des acteurs n'étant pas habituellement impliqués dans la gestion des eaux transfrontières, tels que le secteur du tourisme.
- Une évaluation des avantages doit être flexible et tenir compte de l'échéancier et des ressources disponibles, qu'il s'agisse d'une session au sein d'un événement régional portant sur la coopération dans le domaine des eaux transfrontières ou d'un véritable processus ciblé au sein d'un bassin et dont la finalisation pourrait nécessiter plusieurs mois.